Institut Français de la Mer
Article paru dans le Naval Institute Proceedings
dans son numéro 122 / 3 / 1 117 de mars 1996
(suivi d'une version en langue française)

Toward a New French Strategy
Vers une nouvelle stratégie française

Captain de Vaisseau (CR) Bernard Dujardin,
Vice-président de l'IFM

The political history of Europe since World War II has driven France's military strategy, but inspired by the spirit of "... From the Sea," France now looks to the ocean and searches the horizon for a new strategic opportunity in the post-CoId War era.

Faced with a Europe that was bled dry after World War II - an exhausted United Kingdom, an impoverished France, a disarmed and ruined Germany - the United States developed a strategy of containment, which stated that all aggression on certain points of the globe judged to be sensitive would bring an armed reaction. Another condition of the policy was that massive economic aid would be sent via the Marshall Plan for he reconstruction of the Allies, as well as for Germany and Japan. The Atlantic Alliance was built around U.S. power. The schism that divided the developed world into two blocs consolidated the Alliance strategy and transfixed an armed peace into a Cold War.

Atlantic solidarity forced each Western country, including France, to shoulder its part of the burden, both on the astern frontier and at sea. The mutual defense doctrine - which involved a double aerial-ground strategy in Central Europe and a naval one on the Atlantic - limited France's freedom of international action, because its military forces were not autonomous. Instead, part of a whole, they were prepositioned and spread on two fronts. At the beginning of the 1960s, seven years after the death of Stalin, the Soviet threat to Europe became more the stuff of speeches than a true will to conquer. Both 1961 and 1962 were remarkable in that light-with the Soviet failure in Berlin that led to the building of the wall and with the backdown in Cuba. In 1964, General Charles de Gaulle concluded that France

would participate in the effort of Western solidarity with an autonomous deterrent strike force, maintain a powerful force on the Rhine within an allied framework, and pull back from the North Atlantic Treaty Organization. The bipolar alliance system thus had its limits. When London and Paris jointly intervened in Port Said in 1956, Moscow and Washington found themselves working side by side to end the adventure. When Hungary in 1956 and Czechoslovakia in 1968 attempted to break free, the Soviet Union made them see reason by force of arms. The Warsaw and Atlantic Pacts were alliances that froze the status quo and maintained peace.

While the French Navy's primary role will be carried out close to shore, it must maintain its blue-water capability.

With the implosion of the Soviet Bloc between 1989 and 1991, the Eastern menace crumbled, and the Treaty of Warsaw dissolved itself. The North Atlantic Treaty persisted, however, without its functions being truly reevaluated. With the exception of a reduced expeditionary force, the majority of U.S. and Canadian forces stationed in Europe were repatriated. A North Atlantic Cooperation Council, created in November 1991, joined the Atlantic Alliance partners with the countries of Eastern Europe. The notion of a common European defense was thus relaunched, although each nation was cautious not to define any new threat.

The operational incapacity (other than nuclear) of the Russian Army, the lack of discipline in young republics abandoned by the Muscovite Empire, the conversion of China to economic liberalism, the newly found freedom of maneuver of such Third World heroes as Saddam Hussein, the development of “gray zones” in the heart of continents well on the way to underdevelopment, the collapse of ephemeral totalitarian ideologies that left a clear field for the renaissance of nationalisms and religious fundamentalisms, and the absence of precisely identified threats all served to bring forth ethnocentric passions draped in nationalist ideologies and their corollary: world powers intervention. From that point on, police actions were motivated by the utilitarian humanism of the evening news.

Led by France, developed mid-level powers forced themselves to participate as minor allies in distant expeditions. Such interventions required military and naval means, which thereby justified the existence of these services. Does the dispatch of a French carrier to the Adriatic find its raison d’être in separating warring factions of another age in the Balkans? Do the means not create the function? The means of intervention became qualified as resources through which to exist on the international scene. Never has France participated so often and with such intensity in peacetime military operations as it has in the last 15 years. France's naval resources have allowed such participation.

French strategy since 1990 needs to be reviewed. France's side-by-side intervention with the international community - in Lebanon, Kuwait, Somalia, Yugoslavia, Rwanda, and Haiti - springs from its own need to reassure itself. France remains a power that weighs on the international scene; national security is never in question. Today, the absence of French strategy is on occasion justified by the rapid reconfiguration of the international scene since the crumbling of the Eastern Bloc. Current international instability would seem to prove that the reconfiguration will not end for years to come, but several pertinent observations prove otherwise. These lead to impertinent conclusions in relation to the classical orthodoxy of national security.

The collapse of the Eastern menace in 1990 and 1991 eliminated the continental threat, providing, of course, that a long-range nuclear deterrent force is retained. The Franco-German alliance is more than 30 years old, and the European Union, nearly 40, has woven solid ties of economic and human solidarity between the old nations of Europe. Are these not the best

guarantees for peace eastward? In the absence of danger beyond the Vosges Mountains, the Army of the Rhine has lost its reason for being. The operational value of the Franco-German Brigade, the center of the Eurocorps, no longer is convincing.

The fact is that the security of France no longer is assured by an armed watch on two fronts. For the first time in the modern era, France is able to make a strategic choice that takes into account the lessons of Fernand Braudel: In a strong Europe, to which France is a member, the ocean becomes a single frontier.

The 21st century can only be a maritime one for France. The stake is partially based on a powerful merchant marine and a deterrent defense of the national sanctuary. Control of a significant portion of the world's expanding foreign maritime commerce is vital to the economic and social future of the country. To ensure that its own products are placed on store shelves around the world, France must control the chain of production, transport, and commercialization. In peacetime, the naval protection of communal lines of communication demands the same concerns. For instance, oil tankers escorted by French naval units in the Arabian-Persian Gulf during the Iran-Iraq War were not all French-flagged but rather belonged for the greatest part to European interests.

From now on, national threats to France will come from overseas - in the form ballistic-missile and nuclear proliferation. An efficient national defense is to be entrusted to embarked high-technology means. To strike far from France in order to neutralize a direct threat requires a rapid-deployment naval force armed with aerial logistic and combat means as well as a ground-capable force. France's navy must retain an overvaluable credibility, the deterrent effect of which - like the U.S. Sixth Fleet in the Mediterranean Sea - would be its principal peacetime asset. The budgetary investment in France's defense must focus on building such a tool. Its use must not be squandered in marginal operations that have no link to national security.

Naval strategy is distinguished by technical progress and the geostrategic context. The U.S. doctrine "… From the Sea," for instance, appears to be the end of traditional naval strategy, because any strategy that is limited either by sea control or maritime interdiction no longer retains its raison d'être at the very time when naval forces can project power onto the land from the sea. Ballistic- or cruise-missile submarines primarily have land-based targets, as do all surface fleets surrounding aircraft carriers and troop landing ships, of which the planes, helicopters, and amphibious units can take possession of an enemy shore.

Admiral François Caron considers that naval strategy is only adapting itself to new conditions. He has stated that: "*Naval forces retain as a task, the defense of territory from all assaults coming from the sea or striking the enemy at home thanks to power projection. [But] from now on it is close to shore and not on the high seas that the primary navy role will be carried out, although the necessity to deploy far from its home bases will force retention of blue-water capability*."

For the first time in its history as a nation, France no longer has a land border to protect, or "Tartar deserts" to watch through costly efforts. The hypotheses that Russia retains appetites for power that may become one day channeled by a strong regime, "cocooning" democracy - and that these events might bring back the sound of boots - are not to be discarded. But for the foreseeable future, a credible threat of this type cannot be reconstituted. **Strategically, France is an island today.** A coherent French naval policy thus becomes all the more important, in spite of the conservative pressures expressed by the military-industrial complex - which is accustomed to playing with main battle tanks, to building combat planes, to deploying tactical battlefield missiles, or to retaining a masculine military service destined to provide the human resources necessary to hold indeterminable ground.

The French maritime strategy cannot interest itself in either control or interdiction of the sea. Rather, it must exert itself in creating high-performance power-projection capabilities to

focus on the aerial and logistic employment and support of a rapid action force with conventional and nuclear capabilities, with interoperability between the forces of the three services. France must be able to address "*the real threat… the threat of the unknown and of uncertainty*," in General Colin Powell's words, to be able to extinguish a brush fire far from the homeland before it can become a fire storm that endangers the security of the French people.

oooOOOooo

Vers une nouvelle stratégie française

La Révolution a engendré en France jusqu'en 1830 des hommes d'Etat incapables d'un dessein maritime cohérent. L'artilleur Napoléon confond la vapeur du navire de Fulton avec la fumée d'un cigare. Comment ne pas citer Femand Braudel dont le regard aiguisé porte dans « Espace et Histoire » un jugement sans complaisance :

« *..., l'œuvre française sur les mers n'a guère été à la hauteur des aventures que nous avons menées sur l'élément solide. Il y a déséquilibre. Coincée entre la mer et la terre, la France penche vers cette dernière...*

... Pour mener, même concevoir une grande politique tournée vers la mer, il eût fallu que la France se dégageât, condition sine qua non, du sempiternel guêpier de la guerre terrestre, qu'elle n'eût - comme les Anglais - qu'un seul combat à conduire, et sur mer ; qu'un seul budget de guerre, sa flotte... Ainsi la puissance maritime potentielle de la France aura trop souvent été inemployée, sous-employée, ou contrecarrée. »

L'étranger partage cette opinion. Paul Kennedy note dans « Naissance et déclin des grandes puissances » au sujet des guerres franco-anglaises de 1660 à 1815 : « *... la guerre contre les puissances maritimes oblige la France à détourner du continent une partie de son énergie et de son attention, ce qui diminue les chances de succès d'une campagne terrestre. Déchirée entre d'un côté la guerre dans les Flandres, en Allemagne et dans le nord de l'Italie, et, de l'autre, la guerre dans la Manche, les Antilles, le sud du Canada et l'océan Indien, les stratèges français finissent le plus souvent assis entre deux chaises... Seule la guerre de 1778 - Î783, où la France soutient les rebelles américains de l'autre côté de l'Atlantique sans s'engager en Allemagne, voit l'humiliation de l'ennemi anglais. Dans toutes ses autres guerres, la France n'a jamais pu bénéficier d'une concentration stratégique - et elle en a payé les conséquences*. »

Avec le débarquement en Algérie de 1830, la stratégie maritime de la France découvre une vocation. Elle épouse les aspirations civilisatrices du colonisateur. Elle fait endosser à nouveau au pays l'habit de conquérant qu'avaient revêtu avec succès l'Espagne, le Portugal, le Royaume Uni et en dépit de ses éclipses, l'Ancien Régime. Les conquêtes ultra-marines confèrent à certaines routes maritimes une importance stratégique nouvelle. Leur protection relève des intérêts vitaux de l'Empire écartelé par les mers. L'occupation étrangère de la Métropole ou de certaines dépendances (Tunisie, Indochine) pendant la seconde guerre mondiale puis la décolonisation ultérieure démontrent la notion relative que recouvraient ces grandes courbes harmonieuses qui sur les cartes scolaires reliaient les taches mauves de la planisphère, schématisant les lignes de communication entre les territoires de l'Empire Français.

À la fm du XIXe siècle, l'opinion publique croyait aux vertus civilisatrices, commerciales et enrichissantes des expéditions coloniales. Les rivalités du concert des Nations s'étaient déplacées outre-mer. La stratégie maritime conduisait de grandes ambitions. Ferdinand de Lesseps avec sa « canalomanie » montrait l'exemple. Cet engouement n'était

pas propre à la France comme le note Paul Kennedy : « *Au milieu des années 1890, ... c'est l'époque du « nouveau navalisme », toutes les puissances s'efforçant de renforcer leurs flottes parce qu'elles sont convaincues que marines et colonies vont de pair.* » Ce « navalisme » a un contrepoint. Il ne s'attache pas au principal, la sécurité de la Nation d'une toute autre dimension que la conquête du jouet colonial.

Une fois la décolonisation achevée, la France s'oblige à des alliances de solidarité avec les pays de l'Afrique francophone subsaharienne pour la plupart liés à leur ancienne métropole par des accords de défense et d'assistance militaire. Que naisse un conflit frontalier entre le Cameroun et le Nigeria, la question se pose alors de savoir s'il faut faire jouer les clauses d'assistance « mutuelle ». Ces obligations internationales demandent à la marine française de prépositionner à Dakar des éléments d'éclairage et d'accueil et à entretenir une force de projection capable d'intervenir en zone subtropicale. L'assistance militaire à ces pays a été pendant vingt ans, un des outils de cette politique. Les réalités du contexte ont conduit la France à réévaluer cette coopération à la baisse.

La sécurité du sanctuaire national, le maintien de la paix, participe d'une autre stratégie. Toute posture de défense passe par une politique d'alliance. La France n'échappe pas à cette logique. De sa défaite personnelle de 1870 à la victoire des alliés de 1945, la diplomatie des pactes transcontinentaux est en œuvre. Elle repose sur le principe du contournement. Le voisin d'où peut venir tous les dangers, est l'ennemi. Il s'agit de chercher chez le voisin du voisin l'allié. L'alliance franco-russe de 1894 et le traité d'assistance mutuelle franco-soviétique de 1935 sont la réponse à la menace germanique. Sur les cendres de la politique de l'espace vital du troisième Reich, prospère au lendemain de la seconde guerre mondiale le prosélytisme communiste de Moscou conforté par Yalta qui habille un expansionnisme nationaliste grand-russe. Le fait nucléaire aidant, l'imagerie idéologique développée par l'Union Soviétique justifie le glacis est-européen. Le complexe d'encerclement est contagieux de part et d'autre du rideau de fer.

Devant une Europe exsangue, un Royaume-Uni épuisé, une France appauvrie, une Allemagne désarmée et en ruines, Washington développe une stratégie de l'endiguement (*containment*) : premier volet, toute agression sur certains points du globe jugés sensibles entraîne une réaction armée; second volet, une aide économique massive est affectée via le plan Marshall à la reconstruction des alliés et des futurs alliés allemand et japonais. Autour de la puissance américaine, se bâtit l'Alliance Atlantique. Le système des blocs fige la paix armée en guerre froide. La coupure du monde développé en deux blocs consolide la stratégie d'alliance.

La solidarité atlantique oblige chaque pays occidental et notamment la France à prendre sa part du fardeau sur la frontière de l'est comme sur l'océan. Une double stratégie aéroterrestre au centre-Europe et aéronavale sur l'atlantique est dans la nature même de cette doctrine de défense. Elle limite la liberté d'action internationale de la France. Ses forces militaires ne sont pas autonomes. Partie d'un tout, elles sont préaffectées et réparties sur deux fronts. Au début des années 1960, plus de sept ans après la mort de Staline, la menace soviétique en Europe s'installe dans le discours plus que dans une volonté de conquête. Les années 1961 et 1962 sont remarquables à ce titre avec l'échec soviétique à Berlin qui conduit à l'érection du mur puis avec la reculade de Cuba. Le général de Gaulle en tire les conclusions en 1964 : participation à l'effort de solidarité occidentale avec une force de frappe dissuasive autonome dont le centre de décision reste en Europe, maintien d'une armée du Rhin puissante au sein du dispositif allié et retrait de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Le système bipolaire d'alliances a des limites. Quand Londres et Paris interviennent conjointement à Port-Saïd en 1956, Moscou et Washington se retrouvent côte à côte pour arrêter l'aventure. Quand en 1956, la Hongrie et en 1968, la Tchécoslovaquie manifestent successivement des envies de respirer un autre air, le grand frère soviétique sait les ramener à

la raison manu militari. Le pacte de Varsovie et le pacte atlantique sont des alliances qui gèlent le statu quo et maintiennent la paix.

La priorité d'une capacité d'intervention sur les côtes doit se combiner avec le maintien d'une capacité en haute mer.

L'implosion du bloc soviétique entre 1989 et 1991 bouleverse le paysage. La menace à l'est s'effondre. Le traité de Varsovie se dissout en avril 1991. Le traité de l'Atlantique nord subsiste sans que ses fonctions soient réellement réévaluées. Le principal des forces américaines et canadiennes stationnées en Europe est rapatrié via un détour dans le golfe arabo-persique à l'exception d'un corps expéditionnaire réduit qui joue plus un rôle de sonnette d'alarme que de force de *containment.* Un Conseil de Coopération Nord-Atlantique est créé en novembre 1991 où se réunissent aux côtés des partenaires de l'Alliance Atlantique les pays de l'Europe de l'est. L'idée d'une défense commune européenne est relancée bien que chacun se garde de désigner une nouvelle menace.

L'incapacité opérationnelle autre que nucléaire de l'armée russe, l'indiscipline des républiques que l'empire moscovite en mourant a abandonné dans un état d'immaturité, la conversion au libéralisme économique de la Chine, la liberté de manœuvre nouvellement acquise de certains héros du Tiers monde comme Saddam Hussein, le développement de « zones grises » au cœur des continents en voie de sous-développement où règne une situation de ni paix. ni guerre, la fin des idéologies messianiques temporelles qui signe la renaissance des nationalismes et l'épanouissement des intégrismes religieux, l'absence de menace précisément identifiée font resurgir comme au temps des guerres de décolonisation l'ardeur des ethnocentrismes drapés dans les idéologies nationalistes et son corollaire l'interventionnisme des puissances. Les opérations de police sont dorénavant motivées par l'humanisme utilitaire dicté par les médias de vingt heures.

Les puissances moyennes développées, la France en tête, s'obligent à participer en allié mineur à des expéditions lointaines. Il s'agit parfois de protéger leurs sources d'approvisionnement énergétique et ne pas être en reste du partage d'un gâteau réhabilité. L'Irak est ainsi mis au pas. Mais elles se croient surtout tenues d'intervenir dans les pays pauvrement armés qui manifestent par trop leur irrespect des grands principes des Nations Unies. Elles s'inventent cet avatar tardif du droit de coloniser le droit d'ingérence. Et pour mieux convaincre leur opinion publique ou rétive ou indifférente, certaines, emportées par l'élan oratoire des apôtres de la bienfaisance, confondant rengagement personnel et celui des États, se rêvent en train de répondre à un devoir sacré d'ingérence. C'est ainsi qu'une France habillée de certitudes commémore le bicentenaire de la Révolution puis s'engage avec quelques partenaires européens dont le Royaume Uni dans les Balkans, en Somalie, au Rwanda...

Ces interventions nécessitent des moyens navals et militaires. Leur existence est ainsi justifiée. L'appareillage d'un porte-avions français pour l'Adriatique a-t-il vraiment sa raison d'être pour séparer des guerriers, combattants d'un autre âge, dans les Balkans? L'organe ne crée-t-il pas la fonction? Les moyens d'intervention se qualifient comme des moyens d'exister sur la scène internationale. Jamais la France ne participe autant à des opérations militaires en temps de paix que dans les quinze dernières années. Ses moyens navals le lui permettent.

La stratégie de la France depuis 1990 est à recomposer. L'intervention dans le désordre aux côtés de la communauté internationale à toutes les opérations qu'elle décide : Liban, Koweït, Somalie, Yougoslavie, Rwanda, Haïti relève d'abord d'un besoin de se rassurer. La France reste une puissance qui compte sur la scène mondiale. La sécurité de la Nation n'est pas en jeu.

L'absence de stratégie est à l'occasion justifiée par la rapide reconfiguration de la scène internationale après l'écroulement du bloc de l'est, reconfiguration qui ne serait pas achevée avant de nombreuses années. L'instabilité nouvelle qui règne, en serait la preuve. Quelques observations pertinentes démontrent qu'il n'en est rien. Elles débouchent sur des conclusions impertinentes au regard de l'orthodoxie classique de la sécurité nationale.

L'écroulement de la menace à l'est en 1990 et 1991 supprime le risque continental, une fois conservée une force de dissuasion nucléaire à long rayon d'action à la fois police d'assurance pour cataclysme imprévisible et viatique pour conserver le droit de parler dans la cour des grands. L'alliance franco-allemande a plus de trente ans. L'Union européenne court sur la quarantaine. Elle a tissé des liens de solidarité économiques et humains solides entre les vieilles Nations de l'Europe. N'y a-t-il pas de meilleures garanties pour la paix à l'est? En l'absence de danger au-delà des Vosges, l'armée du Rhin n'a plus sa raison d'être. La brigade franco-allemande, noyau de l'Eurocorps, ne ressemble pas à une troupe d'opérette destinée à une opinion publique peu au fait des conditions respectives d'engagement des forces en France et en Allemagne. Sa valeur opérationnelle n'en est pas probante pour autant.

Il faut tirer la conclusion de ce fait stratégique**. La sécurité de la France ne passe plus par une veille armée sur deux fronts**. Pour la première fois depuis les temps modernes, le pays est en mesure de faire un choix stratégique qui tienne compte des leçons de Femand Braudel : dans une Europe forte à laquelle il adhère, l'océan devient sa seule frontière.

Le XXIe siècle ne peut être que maritime pour la France. L'enjeu porte à la fois sur une marine marchande puissante et sur une défense du sanctuaire national dissuasive. Le contrôle d'une part importante d'un commerce extérieur maritime en expansion est stratégiquement vital. Il en va de l'avenir économique et social du pays. S'assurer que le produit manufacturé avec de la valeur ajoutée française soit placé dans les rayons des magasins au bout du monde, nécessite la maîtrise de la chaîne de production, transport et commercialisation. En temps de paix, la protection navale des voies de communication communautaires obéit au même souci. Les pétroliers accompagnés par les navires de combat français dans le golfe arabo-persique pendant la guerre Iran - Irak n'étaient pas tous français mais ils appartenaient pour leur plus grand nombre à des intérêts européens.

En temps de crise, les menaces viennent dorénavant d'au-delà des mers. Elles s'appellent proliférations balistique et nucléaire. Une défense de la Nation efficace est à confier à des moyens embarqués de haute technologie aptes à frapper à tout moment à la source un foyer de tension victime du syndrome du SCUD. La capacité d'intervention à distance de l'hexagone en vue de prévenir un danger direct ne peut être le fait que d'une force navale de projection à déploiement rapide dotée de moyens aériens logistiques et de combat et de moyens militaires terrestres. Elle doit s'attacher à détenir une crédibilité surestimée dont l'effet dissuasif - comme pour la VIe flotte américaine en Méditerranée - est en temps de paix le principal atout. L'investissement budgétaire militaire doit en conséquence se consacrer à la mise en forme de cet outil unique. Son emploi ne peut être gaspillé dans des opérations marginales sans lien avec la sécurité de la Nation. Il n'est pas toujours aisé de discerner les événements susceptibles de mettre en danger la paix et les intérêts du pays. Le contrôle militaire par un perturbateur d'une source d'approvisionnement pétrolier renchérit les prix de l'énergie. Participer au refoulement de l'Irak hors du Koweït est en ce sens justifié. Il n'en est pas de même de l'interposition de troupes vulnérables entre factions dans les guerres tribo-ethniques.

La stratégie navale est marquée par le progrès technique et le contexte géostratégique. Aux États-Unis, la doctrine « From thé sea » aux yeux de certains observateurs comme le docteur Jan Breemer apparaît comme la fin de la stratégie navale (U.S. Naval Institute Proceedings). Celle-ci, limitée soit à la maîtrise soit à l'interdiction de la mer, n'a plus sa raison d'être alors même que les forces navales sont aujourd'hui d'abord des forces de

projection sur la terre par voie de mer. Les sous-marins lanceurs d'engin balistiques ou de missiles de croisière ont prioritairement des objectifs terrestres tout comme les flottes de surface articulées autour des porte-aéronefs et des transports de débarquement dont les avions, les hélicoptères et les chalands ont pour finalité de prendre possession du rivage hostile.

L'amiral François Caron, plus pragmatique, considère que la stratégie navale ne fait que s'adapter à une situation nouvelle : « *Les missions de la marine restent identiques car elles reposent sur une base inchangée : la mer qui ne s'occupe ni ne s'approprie, mais unit ou sépare les terres, enjeux de tous les conflits. Les forces navales ont donc toujours pour tâche la défense du territoire contre tout assaut venant de mer, ce que l'on appelle la « défense maritime », ou l'attaque de l'ennemi chez lui grâce à la « projection de puissance ». Elles ont aussi à assurer la « sûreté des communications » pour protéger le trafic maritime contre les coups de l'ennemi et à lui dénier l'usage de la mer par une « stratégie d'interdiction »... C'est désormais à proximité de la mer et non en haute mer que s'exercera prioritairement l'activité de la marine, bien que la nécessité d'opérer loin de ses bases exige qu'elle conserve sa capacité hauturière. La haute mer en effet, univers sans mémoire, est devenue un monde uniforme où se fondent intérêts et identités, privant la marine de cibles. La nécessité d'agir au plus tôt impose, toutes armées confondues, d'opérer à la source de l'insécurité. Or c'est à terre que celle-ci a son origine…* »

La France, pour la première fois dans son histoire de Nation n'a plus de frontière terrestre à protéger, de « désert des Tartares » à surveiller coûteusement. La menace à l'est s'est évaporée. Qu'il reste à la Russie des appétits de puissance, que ces appétits soient un jour canalisés par un régime musclé prenant à revers la démocratie, que de tels événements raniment des bruits de bottes, ces hypothèses ne sont pas à écarter. Mais à terme raisonnablement prévisible des trente prochaines années, une menace de ce type crédible ne peut se reconstituer. La Russie a trop à faire pour maintenir un semblant d'ordre sur son flanc sud et pour rebâtir une économie, pour s'intéresser autrement que par la voie diplomatique à sa frontière occidentale. **Il en résulte qu'en terme de stratégie, la France est aujourd'hui une île.** Une politique navale cohérente n'en devient que plus importante en dépit des pressions du conservatisme exprimé par le complexe militaro-industriel, habitué à jouer avec des chars lourds, à construire des avions de combat dont le coût au kilogramme s'envole, à déployer des missiles tactiques de champs de bataille ou à soutenir le maintien d'un service militaire masculin destiné à fournir les ressources humaines nécessaires pour tenir un sol indéterminable. Elle ne peut s'intéresser ni à la maîtrise ni à l'interdiction de la mer. Elle doit s'exercer à créer les conditions les plus performantes d'une projection de puissance à l'échelle du pays, s'attacher au déploiement et au soutien aérien et logistique d'une force d'action rapide à composantes classique et nucléaire, interopérant des forces issues des trois armes. Il s'agit aujourd'hui en effet de pouvoir répondre à « *la vrai menace... la menace de l'inconnu et de l'incertain* » selon l'expression du général Colin Powell, d'être en mesure d'éteindre préventivement un feu de brousse loin du sanctuaire national avant qu'il ne devienne incendie dangereux pour la sécurité du peuple français.